

# Actualités de PostFinance

pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels



N° 2, décembre 2024

## Solutions de paiement

Paiement instantané sur mesure • Canaux techniques: nouveautés • Checkout Flex: des solutions de paiement simples **Pages 1–4**

## E-facture

Dématérialisation ciblée de la facturation • Nouvelle interface API **Page 5**

## Divers

Nouveau: dashboard intelligent pour le CMT • Reports d'échéances sur la place financière suisse • Releases 2025 **Pages 6–7**



Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette nouvelle newsletter vous offre des informations pertinentes sur les solutions de paiement et l'e-facture. Deux sujets principaux sont abordés: le développement du paiement instantané et la dématérialisation complète des processus de facturation. Notre rubrique «Divers» propose en outre d'autres sujets passionnants. Des questions sur des thèmes en lien avec les logiciels? Envoyez un e-mail à [software-info@postfinance.ch](mailto:software-info@postfinance.ch). Nous vous conseillons volontiers.

L'équipe «Software Partners & Services» vous souhaite une agréable lecture et se réjouit de continuer à travailler avec vous.

Nuno Domingos  
Responsable Business Architecture & Enabling Solutions

## Forte valeur ajoutée: paiements instantanés sur mesure

**PostFinance s'efforce de développer en continu les paiements instantanés en collaboration avec sa clientèle. L'objectif est de proposer des solutions adaptées à ses besoins, et qui apportent une valeur ajoutée significative dans la chaîne de création de valeur.**

Un premier cas d'application a été conçu spécialement pour un secteur commercial spécifique (cybercommerce). Cette solution combine les aspects de l'e-commerce avec les processus du trafic des paiements traditionnel. Un essai pilote avec une clientèle sélectionnée est prévu jusqu'à fin juin 2025.

Sur le plan technique, cette solution est basée sur l'interface API Merchant de PostFinance, déjà utilisée avec succès pour PostFinance Pay. Elle permet aux commerces d'initier un paiement instantané via leur prestataire de services de paiement (PSP). Le processus se déroule en plusieurs étapes:

- 1. Authentification et vérification:** PostFinance authentifie la personne qui déclenche le paiement et vérifie son droit à initier un paiement instantané. Le paiement doit contenir les informations techniques suivantes: IBAN, montant en CHF, nom de la/du bénéficiaire, lieu et pays de la/du bénéficiaire.



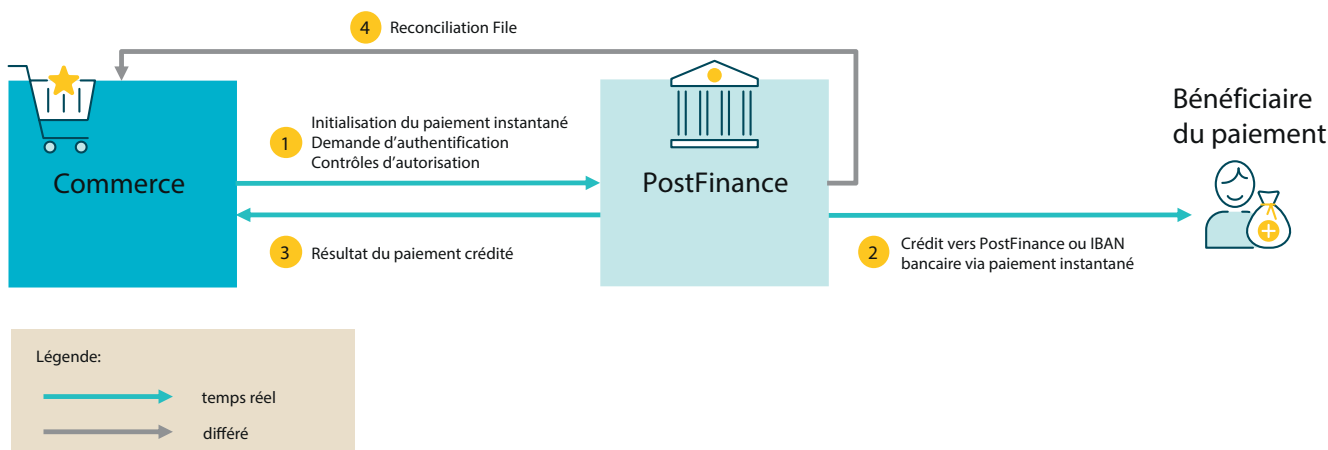
Suite à la page 2 ▶

- Validation et virement:** après l'authentification, le paiement est validé sur le plan technique. Le montant est soit crédité directement sur l'IBAN de la ou du bénéficiaire chez PostFinance, soit transmis à la banque destinataire via la nouvelle plateforme SIC5. La banque destinataire effectue les validations nécessaires et met les fonds à disposition sur le compte bénéficiaire.
- Confirmation de crédit:** PostFinance envoie la confirmation de crédit au commerce via l'API. Les étapes 1 à 3 se déroulent de manière synchrone, en quelques secondes.

- En fin de journée, PostFinance procède à un débit groupé pour tous les paiements instantanés de la journée. Un **fichier de réconciliation** (ERF) contenant les détails de chaque paiement instantané débité est mis à disposition sur le compte.

Pour PostFinance, cet essai pilote est un premier pas vers l'envoi global de paiements instantanés, qui permettra d'acquiescer une expérience précieuse de cette nouvelle technologie et de ce nouveau mode de paiement. À l'avenir, l'offre sera étendue à d'autres secteurs ayant un besoin comparable de traitement rapide et efficace des paiements 24 heures sur 24.

## «PostFinance Instant Payout» pour les commerces



### D'autres idées concernant cette solution?

Connaissez-vous des cas d'application qui bénéficieraient grandement de cette solution API? Si oui, veuillez vous adresser à [software-info@postfinance.ch](mailto:software-info@postfinance.ch). Nous nous réjouissons de recevoir vos propositions et vos idées.

### Expériences depuis le lancement sur le marché le 20 août 2024

PostFinance propose la réception de paiements instantanés depuis le 20 août 2024. Comme évoqué dans les newsletters 01/2024 et 01/2023, PostFinance comptabilise chaque paiement instantané individuellement – qu'il s'agisse d'une inscription au crédit sur un IBAN traditionnel ou sur un compte virtuel (QR-IBAN) et quels que soient les paramètres de comptabilisation correspondants. Ainsi, la notification du paiement instantané se fait toujours individuellement dans l'extrait de compte (tous formats) et, le cas échéant, dans la notification détaillée camt.054 (compte virtuel QR-facture ou IBAN). Dès réception, le paiement instantané est visible sous forme d'inscription au crédit dans e-finance ou dans la PostFinance App. Dans le cas où les extraits de compte Intraday camt.052 ou MT942 sont utilisés, les paiements instantanés y sont aussi inclus. Cela concerne également les autres avis de crédit camt.054, disponibles en option.

Bon à savoir: même en cas de paiement instantané sur un compte virtuel (QR-IBAN) avec un paramètre d'enregistrement groupé, l'enregistrement comptable est immédiatement effectué individuellement et non collectivement. Un niveau C («Ntry») séparé est créé pour chaque paiement instantané avec les détails correspondants dans le niveau D. Si la cliente ou le client reçoit un extrait de compte et une notification détaillée camt.054,

l'enregistrement comptable est visible deux fois, à savoir comme mouvement sur le compte dans l'extrait de compte et dans la notification détaillée camt.054.

Pour permettre un rapprochement correct entre l'extrait de compte au format camt.053 et la notification détaillée camt.054, il faut tenir compte de «AcctSvcrRef». AcctSvcrRef au niveau C dans camt.053 correspond à AcctSvcrRef au niveau C dans camt.054. Le contrôle d'AcctSvcrRef au niveau C permet donc de contrôler les doublons.

### Important: contrôle des doublons

Après le lancement sur le marché le 20 août 2024, PostFinance a constaté, dans certains cas, l'absence de contrôle des doublons sur AcctSvcrRef au niveau C, d'où des inscriptions au crédit comptabilisées à double. Autre motif expliquant les paiements exécutés à double: les paiements instantanés à partir d'e-finance ou d'un extrait de compte (p. ex. au format PDF) étaient comptabilisés manuellement et en raison du traitement automatisé supplémentaire de la notification détaillée camt.054, les inscriptions au crédit étaient prises en compte à double. PostFinance recommande de renoncer à la comptabilisation manuelle des paiements instantanés. En parallèle, les éditeurs de logiciels sont priés de tenir compte du contrôle des doublons de camt.053 et camt.054 au niveau C à l'aide de AcctSvcrRef comme décrit ci-dessus et de l'intégrer dans le logiciel. Vous trouverez des informations complémentaires dans le factsheet sous [Paiements instantanés](#).

# MFTPF remplace le canal FDS

**PostFinance propose diverses options de remise et de livraison (canaux techniques) de données dans les domaines créanciers/salaires, crédits et extraits de compte, données de la fiche client, e-commerce et e-factures. La mise à jour et la sécurité des canaux techniques font l'objet de contrôles réguliers et de maintenances appropriées.**

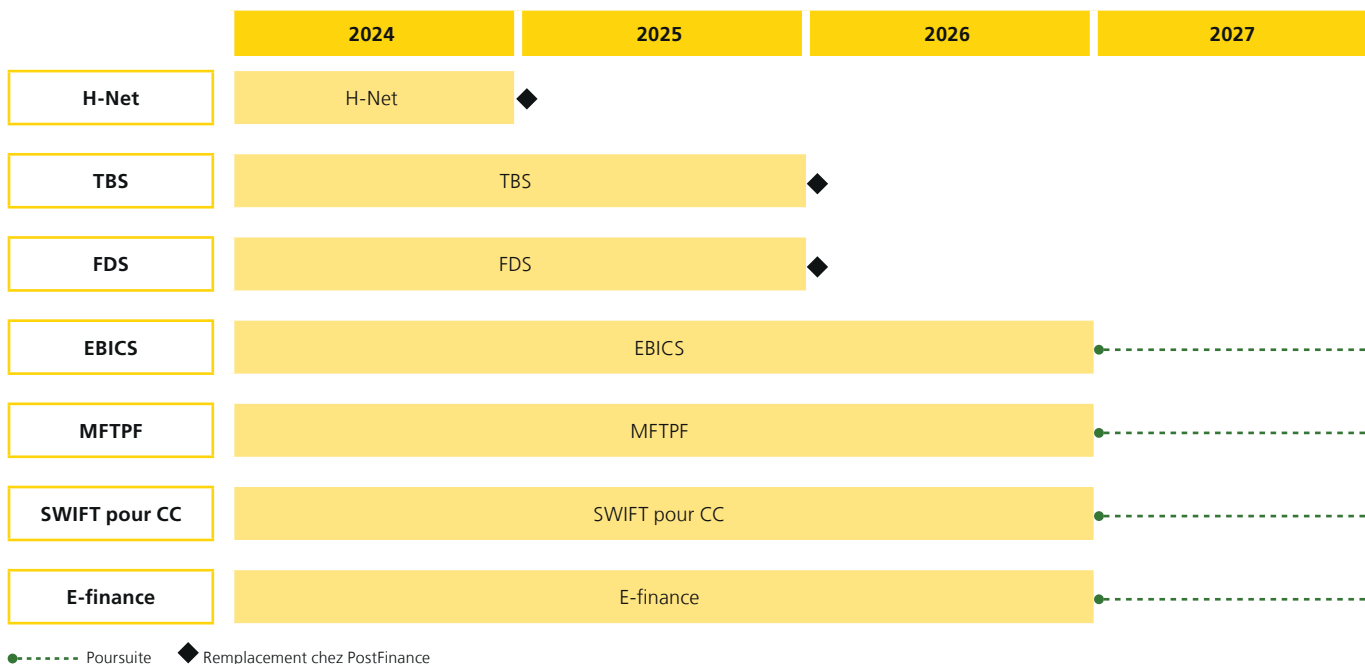
Le canal «File Delivery Services» (FDS) est utilisé depuis plus de 20 ans et PostFinance estime qu'il arrive en fin de vie. De ce fait, PostFinance vous a déjà informés dans sa dernière newsletter que le canal technique FDS sera supprimé fin 2025. Il vous reste ainsi suffisamment de temps pour préparer la transition et intégrer le passage à un autre canal technique dans votre planification des releases. PostFinance recommande le canal Manage File Transfer PostFinance (MFTPF) comme connexion alternative. Le canal

MFTPF, compatible avec SFTP, est la solution de remplacement de FDS et dispose des mêmes fonctionnalités.

Démarrée l'année dernière, la migration se poursuit. La clientèle concernée sera contactée et recevra les documents d'inscription ainsi que des instructions étape par étape pour la migration vers MFTPF. Pour la migration, elle peut profiter de notre processus d'onboarding simplifié. Merci d'accompagner la clientèle qui vous sollicitera à ce sujet en l'aidant dans cette transition.

À partir de janvier 2026, les canaux techniques pour la clientèle professionnelle dans le domaine du trafic des paiements de PostFinance seront réduits de cinq à trois canaux (EBICS, MFTPF et SWIFT). Naturellement, e-finance reste à la disposition de l'ensemble de ses clientes et clients, sans restriction, de même que les webservices en matière d'e-factures.

## Développement prévu des canaux techniques dans le domaine du trafic des paiements de PostFinance



# «Checkout Flex»: solution pour boutiques en ligne et paiements sur place

**Depuis le lancement de la solution de Payment Service Providing «Checkout Flex» en 2021, plus de 5000 commerces suisses font confiance à PostFinance pour le traitement de 20 millions de transactions par an.**

Ces dernières années, la plateforme a été considérablement enrichie. Les commerces peuvent désormais élargir leur canal de vente en ligne avec des terminaux POS ep2, disposant ainsi d'une solution omnicanal pour la vente en ligne et sur place avec des terminaux PAX.

En outre, un contrat d'acceptation «tout en un» a été introduit en 2023 pour PostFinance Pay, TWINT et les cartes de crédit. Le contrat «Payment Facilitator» simplifie l'administration lors de l'activation des modes de paiement, car un seul contrat nécessitant une vérification unique doit être conclu. Avec «Checkout», ce contrat peut être souscrit par voie numérique, sans rupture de média via des contrats papier signés. Autre avantage: les données de décompte (Reconciliation) sont consolidées pour tous les modes de paiement et canaux de vente. Ainsi, les commerces reçoivent un seul décompte pour leur système de comptabilité, d'où une intégration et une automatisation simplifiées. Les éditeurs de logiciels qui mettent en œuvre des projets clients et qui doivent donc se concentrer sur une seule interface (REST API) profitent également de la nouvelle solution.

## Possibilités de paiement et intégration de «Checkout» dans la boutique en ligne

Le contrat d'acceptation Wallee/SnapSwap intégré dans «Checkout» permet de traiter les paiements via PostFinance Pay, TWINT et les cartes de crédit. En outre, l'intégration de partenaires tiers

(p. ex. PayPal, facture, etc.) par le biais de contrats individuels reste possible. Une liste détaillée de tous les partenaires compatibles est disponible [ici](#). Elle sera complétée en continu.

De même, l'offre de plug-ins et les possibilités de connexion à des Connected Services comme Shopify sont étendues en permanence. Une liste des variantes d'intégration actuelles peut être consultée [ici](#). Pour les commerces avec des volumes de transactions importants et des exigences élevées en matière d'automatisation, PostFinance recommande l'intégration via les REST API.

## Nouveautés en matière d'assistance

PostFinance propose dorénavant une assistance [7j/7, 24h/24](#) pour les questions standard. Les questions techniques détaillées sont traitées en collaboration avec les développeuses et développeurs de notre entreprise partenaire, durant les heures de bureau. Avec un package «Support Plus», vos demandes sont traitées en priorité.

### Flexibilité avec «Checkout Flex»

Des informations complémentaires ainsi que le lien vers l'inscription en ligne et les prix actuels sont disponibles sur la page web de PostFinance.

- [«Checkout Flex» pour la vente en ligne](#) (Module E-Payment)
- [«Checkout Flex» pour les boutiques en ligne et la vente sur place avec les terminaux PAX](#) (Module Omni-Payment)



# Processus de facturation dématérialisés avec Paper Bill

**Pour les entreprises souhaitant dématérialiser leurs processus de facturation, PostFinance propose une solution complète et d'un seul tenant.**

Les émetteurs de factures livrent leurs données de facturation sous forme structurée à PostFinance par voie électronique via une interface sécurisée, par le biais de fichiers structurés. Sur la base des fichiers livrés, PostFinance identifie le mode de transmission souhaité des factures aux destinataires finaux: eBill, e-facture B2B ou facture papier envoyée par courrier. Aucun format supplémentaire n'est nécessaire pour Paper Bill, car il s'agit uniquement de paramètres supplémentaires dans le fichier structuré. Paper Bill peut donc être mis en œuvre rapidement et facilement auprès de la clientèle.

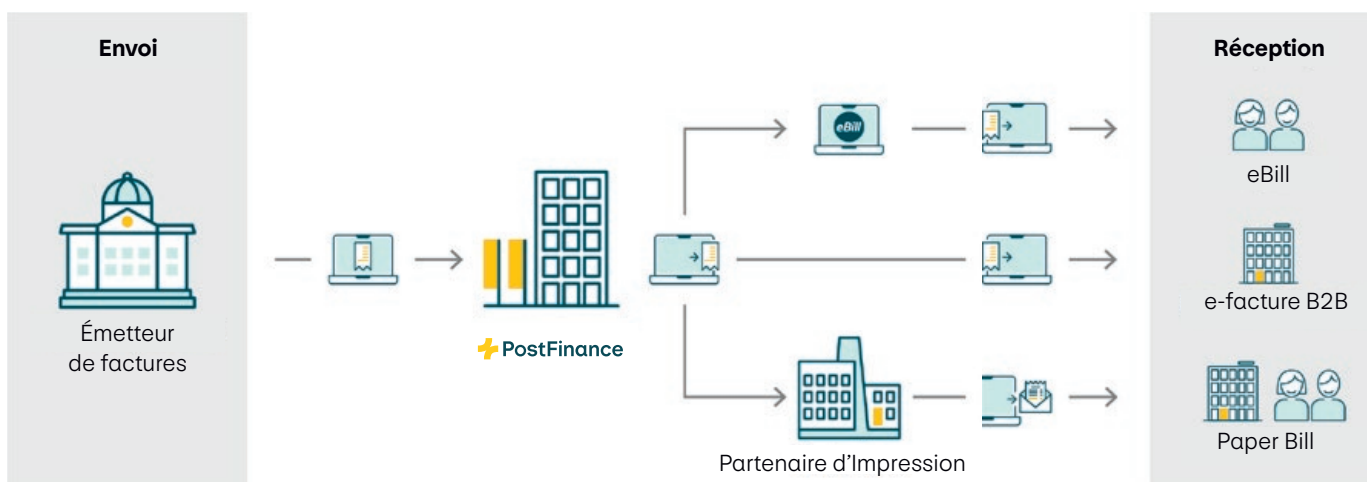
Les avantages pour la clientèle sont importants: dématérialisation rapide du processus de facturation, gestion externalisée des retours, recherche d'adresses actualisée qui garantit que les destinataires de factures numériques les reçoivent aussi sous forme de facture numérique structurée.

## **BWT AQUA AG utilise Paper Bill de PostFinance**

Des entreprises de renom mettent déjà en œuvre Paper Bill avec succès. C'est le cas de BWT AQUA AG.

Ulrich Landthaler, responsable ICT, en est convaincu:

«Une dématérialisation ciblée permet de gagner en efficacité et en qualité grâce à des processus optimisés.»



## **Un onboarding simple pour eBill et l'e-facture B2B**

Depuis le printemps 2024, PostFinance permet de saisir dans la base de données les caractéristiques de l'interface d'e-facturation par logiciel: la procédure d'onboarding devient ainsi plus rapide et plus simple pour la clientèle. Lors de l'onboarding, la cliente ou le client peut sélectionner le logiciel via une liste déroulante et les configurations enregistrées sont automatiquement reprises.

Afin que PostFinance dispose d'informations fiables sur la configuration pour la clientèle, les données du logiciel doivent être à jour. Merci de votre soutien.

Vous n'avez pas encore mis à jour les données du logiciel?

Alors contactez-nous:

**billing-solutions@postfinance.ch**

Merci de votre collaboration!

## **Billing Solutions lance l'interface API RESTful en 2025**

L'interface API offrira tous les services possibles actuellement. L'onboarding pour la clientèle sera désormais aussi possible via l'API. Pour

se connecter à PostFinance via l'API RESTful, un token pouvant être généré via e-finance sera nécessaire. PostFinance vous informera en

temps utile sur les implications concrètes de la nouvelle interface API RESTful pour vous et votre clientèle.

# Contrôle des liquidités grâce au CMT



## Doté d'un dashboard intelligent, le Cash & Multibanking Tool (CMT) permet une vue d'ensemble des liquidités.

Les systèmes ERP offrent bien des avantages, notamment pour gérer les ressources de l'entreprise. Malgré les nombreux outils fournis par l'ERP, il manque souvent un dashboard offrant une vue d'ensemble des liquidités. Avec le CMT basé sur EBICS, PostFinance propose un dashboard intelligent doté précisément de cette fonction.

La clientèle disposant d'un compte commercial chez PostFinance a la possibilité d'utiliser le CMT comme dashboard pour toutes les relations bancaires avec ou sans possibilité de trafic des paiements. Elle bénéficie d'un support et d'un accompagnement dès le début de la mise en place du CMT. Cela comprend l'onboarding et la connexion des banques tierces souhaitées avec EBICS.

## Nouvelle clé EBICS requise

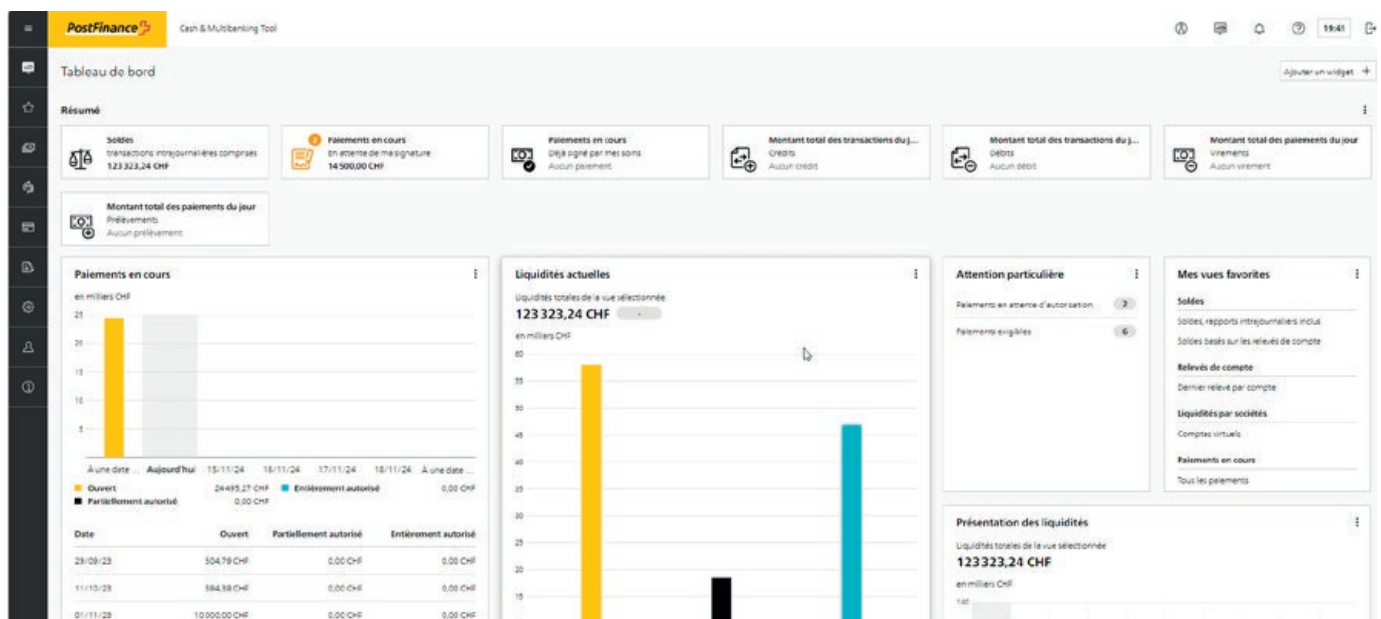
Pour utiliser le CMT, une nouvelle clé EBICS est nécessaire pour l'ensemble des banques. Elle doit être commandée par les utili-

satrices et les utilisateurs auprès de leur banque. Un mini-client (avec protocole EBICS) dans lequel la banque est enregistrée, est requis pour connecter le système ERP et le CMT. Les clés des banques tierces sont gérées dans le CMT chez PostFinance et y sont conservées en toute sécurité. Les informations du dashboard sont mises à jour au moyen de l'extrait de compte et des messages Intraday (camt.053 et camt.052). Ces messages ainsi que les fichiers d'inscription au crédit camt.054 et les documents PDF peuvent également être transmis au mini-client pour un traitement ultérieur dans le système ERP.

## Dashboard personnalisé

Le dashboard du CMT peut être personnalisé en fonction des besoins. Les informations pour le dashboard sont générées au moyen de l'extrait de compte (camt.053) et des messages Intraday (camt.052). Ces notifications sont donc obligatoires.

Les paiements au débit de comptes PostFinance et de banques tierces peuvent être ordonnés directement par le CMT.



Suite à la page 7 ▶

La connexion entre PostFinance et les banques tierces se fait par signature Corporate-Seal. Cela signifie que:

- La validation des paiements se fait dans le CMT.
- La gestion des autorisations d'utilisateur pour les banques tierces se fait dans le CMT (dans e-finance pour les comptes PostFinance).
- La connexion avec les banques tierces est maintenue même en cas de changement d'utilisateur. Seules des adaptations sont nécessaires pour l'utilisateur dans le CMT et éventuellement dans le mini-client EBICS.

Les ordres sont ensuite envoyés à la banque tierce concernée après avoir été validés dans le CMT et débités en conséquence.

Les coûts annuels du CMT s'élevaient entre CHF 120.– et CHF 600.–, selon le nombre de connexions bancaires. Pour plus d'informations sur le CMT, rendez-vous sur la [page web de PostFinance](#).



### Reports d'échéances sur la place financière suisse

La place financière suisse a repoussé d'un an deux échéances communiquées précédemment:

- Depuis novembre 2022, la nouvelle version ISO 2019 (schéma: pain.001.001.09.ch.03.xsd et camt.05x.00x.08.xsd) est productive en Suisse. La place financière suisse, ainsi que PostFinance, ont fixé un nouveau délai de transition pour la version ISO précédente jusqu'en novembre 2026 (au lieu de novembre 2025). D'ici là, les systèmes de traitement devront pouvoir fonctionner avec, ou avoir

migré vers, la nouvelle version ISO 2019.

PostFinance se réserve le droit de ne mettre en œuvre certaines extensions ou adaptations de l'offre imposées par la Suisse que sur la version ISO 2019 et recommande donc aux éditeurs de logiciels et à la clientèle une migration rapide vers la nouvelle version ISO.

- Sur différents marchés (SPS/SIC, SEPA et SWIFT), seuls les messages ISO-20022 avec des adresses structurées seront autorisés à partir de 2025 (les champs obligatoires sont

«town» et «country»). Le format non structuré (AdressLine 2x70 caractères) est retiré du schéma.

En Suisse, seule l'adresse structurée pourra désormais être utilisée à partir de novembre 2026 (auparavant novembre 2025). Cela vaut également pour la QR-facture. L'adresse hybride est optionnelle en Suisse et n'est pas proposée par PostFinance. PostFinance recommande de n'utiliser que des adresses structurées dès que possible.

### Releases 2025

PostFinance effectue quatre mises à jour logicielles par an (RE = unité de release). Les systèmes centraux et environnants sont alors arrêtés et le logiciel est mis à jour.

Ces releases ont lieu le week-end. Il n'est donc pas possible de livrer, d'obtenir ou de traiter des données du vendredi soir au dimanche soir. Voici les quatre dates prévues en 2025:

- **RE 25A: 15/16 février 2025**
- **RE 25B: 10/11 mai 2025**
- **RE 25C: 16/17 août 2025**
- **RE 25D: 8/9 novembre 2025**

En cas de questions sur le release, écrivez-nous à [software-info@postfinance.ch](mailto:software-info@postfinance.ch)

# Nous sommes à votre écoute

L'équipe «Software Partners & Services» se tient à disposition pour toute question sur les produits et services liée aux logiciels ainsi que sur les interfaces électroniques.



**Christoph Schenker**  
Responsable Produits  
Software Partners & Services



**Marco Schertenleib**  
Responsable Produits  
Software Partners & Services

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse [software-info@postfinance.ch](mailto:software-info@postfinance.ch). Nous nous mettrons en relation avec vous au plus vite.

## Liens utiles pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels

<b>Harmonisation du trafic des paiements et place financière suisse</b>	
<a href="https://postfinance.ch/sepa">postfinance.ch/sepa</a>	Informations sur Single Euro Payments Area (SEPA)
<b>Les normes ISO</b>	Recommandations sur l'échange de données entre l'établissement financier et le client
<b>Informations sur les produits</b>	
<a href="https://postfinance.ch/e-commerce">postfinance.ch/e-commerce</a>	Description de la prestation e-payment et solutions de paiement
<a href="https://postfinance.ch/billing-solutions">postfinance.ch/billing-solutions</a>	Description de la prestation Billing Solutions
<a href="https://postfinance.ch/fqr">postfinance.ch/fqr</a>	Description de la prestation QR-facture
<a href="https://postfinance.ch/giro-international">postfinance.ch/giro-international</a>	Description de la prestation Paiement international
<b>PDF Dispositions SFI</b>	Dispositions particulières pour le trafic international des paiements
<a href="https://postfinance.ch/manuels">postfinance.ch/manuels</a>	Téléchargement de manuels
<b>Tests et vérifications</b>	
<a href="https://testplattform.postfinance.ch">https://testplattform.postfinance.ch</a>	Plateforme pour les tests end-to-end des formats ISO 20022 (pain.001, pain.002, pain.008, camt.053, camt.054). Chargement et validation de QR-factures, générateur de codes QR et convertisseur camt.054/CSV QR-f. Les données de test sont automatiquement analysées et mises à disposition sous forme de rapport. Convient pour les éditeurs de logiciels et pour les clients (pas de connexion à e-finance requise).
<a href="https://postfinance.ch/test">https://postfinance.ch/test</a>	Livraison de fichiers programmés OPAAE/Debit Direct pour les tests avec téléchargement des fichiers de référence. Il est possible d'utiliser les éléments de login personnels pour e-finance.
<a href="https://postfinance.ch/browsercheck">postfinance.ch/browsercheck</a>	Browsercheck
<a href="https://postfinance.ch/systemes-exploitation-et-navigateurs">postfinance.ch/systemes-exploitation-et-navigateurs</a>	Systèmes d'exploitation
<b>Lien</b>	Systèmes d'exploitation et navigateurs pour application mobile
<b>Newsletter «Actualités de PostFinance pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels»</b>	
<a href="https://postfinance.ch/software-info">postfinance.ch/software-info</a>	Archives des dernières publications et inscription électronique pour cette newsletter

## Mentions légales

«Actualités de PostFinance pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels», édition de décembre 2024.

PostFinance SA  
Payment Solutions  
Mingerstrasse 20  
3030 Berne

Si vous avez des questions, des souhaits ou des remarques, veuillez nous envoyer un e-mail à [software-info@postfinance.ch](mailto:software-info@postfinance.ch). Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse [postfinance.ch/software-info](https://postfinance.ch/software-info).